PÊCHES & AQUACULTURE

EN NOUVELLES

PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministériat aux pêches, à l'aquaculture, au commerce, à la transformation et aux relations intergouvernementales | Direction des communications

200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6
Québec.ca/peches-aquaculture

Comité de coordination : Maryanne Gervais, Nathalie Moisan, Jérémie Persant, Aimée Raby, Ndiga Séne, Rabia Siga Sow et Karine Villemaire.

2 Calendrier des foires commerciales de 2026-2027 dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

Le Québec au cœur des discussions du CCMPA

3 Reconduction du Programme d'appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

Le Fonds des pêches du Québec renouvelé jusqu'en 2031

4 L'Entente financière entre le MAPAQ et la SPN 2023-2028 : un levier majeur pour le secteur des pêches et de l'aquaculture nordique

L'hybridation électrique des bateaux : une option évaluée pour les crabiers du Québec

UN ENGAGEMENT COMMUN AU SERVICE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE QUÉBÉCOISES

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me suis récemment joint au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à titre de sous-ministre.

Dès mon arrivée, j'ai pu constater toute l'importance du rôle que joue le Ministère auprès du secteur bioalimentaire québécois et des régions. Partenaire de premier plan, il appuie les entreprises, accompagne les différentes filières et contribue au dynamisme économique ainsi qu'au développement durable des collectivités. C'est en misant sur la collaboration et l'expertise de chacun que nous pourrons continuer à relever les défis qui se présentent et à répondre efficacement aux enjeux du milieu.

Les pêches et l'aquaculture occupent une place particulière dans l'économie et la vitalité de nos régions maritimes. Elles représentent non seulement une source importante d'activité économique, mais également un savoir-faire précieux qui contribue à l'identité et à la richesse du Québec.

Je crois profondément à l'importance des valeurs qui guident notre action collective, notamment la collaboration, le professionnalisme, la transparence et l'équité. Ces valeurs prennent tout leur sens dans notre façon de travailler au quotidien. Dans un contexte marqué par de nombreux défis, la collaboration et le travail transversal demeurent essentiels. Ils nous permettent de mieux comprendre les réalités du terrain, de maintenir un dialogue ouvert et de trouver ensemble des solutions concrètes et durables.

Cette approche est tout aussi importante pour les pêches et l'aquaculture. C'est grâce à la contribution de tous les acteurs de la filière que l'industrie pourra continuer à se développer, à innover et à assurer sa pérennité. Les défis sont bien réels, mais les occasions de progresser et de bâtir l'avenir le sont tout autant.

Je souhaite d'ailleurs saluer l'engagement des partenaires de la filière. Par leur expertise, leur savoir-faire et leur mobilisation, ils contribuent chaque jour à faire avancer le secteur et à augmenter sa capacité d'adaptation.

Nous poursuivrons nos efforts pour renforcer la compétitivité et la capacité d'adaptation du secteur dans une approche concertée, qui tient compte des réalités et des enjeux propres à chacune de nos régions.

Je me réjouis de travailler avec vous afin de consolider les acquis et de poursuivre le développement d'un secteur des pêches et de l'aquaculture dynamique, durable et porteur pour le Québec.

Le sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,

ÉRIC DUCHARME

LE SIAL CANADA :

UNE VITRINE POUR LES PRODUITS BIOALIMENTAIRES D'ICI

Par Maryanne Gervais, Direction des eaux intérieures et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) était présent au Salon international de l'alimentation (SIAL) Canada, qui a eu lieu du 29 avril au 1er mai derniers, à Montréal. Depuis sa création en 2001, cet événement est le plus important salon agroalimentaire d'envergure internationale en Amérique du Nord, avec ses quelque 850 exposants et ses 26 000 visiteurs venant des quatre coins du monde. Il favorise le rayonnement du savoir-faire d'entreprises québécoises du secteur bioalimentaire en attirant l'attention d'acheteurs du Québec, du Canada et des marchés internationaux.

Cette édition du SIAL a mis en valeur la diversité et la qualité des produits bioalimentaires d'ici, tout en favorisant les échanges entre les entreprises québécoises et les acheteurs. Pour le secteur des pêches et de l'aquaculture, il s'agit d'une occasion privilégiée de faire connaître son offre de produits aquatiques de grande qualité, ce qui contribue au rayonnement et à la croissance de l'industrie québécoise des poissons et fruits de mer.

Au cours de l'événement, le MAPAQ a organisé plusieurs activités visant à renforcer la commercialisation des produits bioalimentaires du Québec. Parmi celles-ci figuraient l'accueil d'acheteurs nationaux et internationaux, une journée de découverte des aliments québécois pour les acheteurs institutionnels ainsi qu'un panel sur le commerce international.

Le secteur des pêches et de l'aquaculture a été mis à l'honneur lors de la journée de découverte. En effet, des présentations portant sur les produits aquatiques, les produits de serre et les aliments enrichis ont permis aux acheteurs de mieux comprendre les caractéristiques et la diversité de l'offre. Ces échanges ont également contribué à recueillir des informations sur les besoins et les attentes du marché institutionnel québécois, en vue d'enrichir ce secteur en développement.

L'événement, qui se tient annuellement en alternance entre Montréal et Toronto, sera de retour dans la ville québécoise en 2028. Toutes les informations se trouvent sur le site du SIAL.

M. Stéphane Thuillier, directeur général du SIAL Canada, et M. Donald Martel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, lors de l'ouverture du SIAL à Montréal *Photo : SIAL Canada*

Bâtir l'avenir

Québec

CALENDRIER DES FOIRES COMMERCIALES DE 2026-2027 DANS LE SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

Par Maryanne Gervais, Direction des eaux intérieures et des politiques des pêches et de l'aquaculture

La présence des entreprises du Québec aux foires commerciales permet de faire la promotion des poissons et des fruits de mer québécois sur les différents marchés. Elle contribue ainsi à accroître et à renforcer leur notoriété à l'étranger. De surcroît, les foires permettent de nouer ou de consolider des liens d'affaires et de s'informer sur les nouvelles tendances des marchés.

Afin d'obtenir de l'information supplémentaire sur l'aide financière et l'accompagnement offerts pour participer aux foires commerciales, n'hésitez pas à communiquer avec nous ou consultez le site Internet du Groupe Export agroalimentaire.

Voici les principales foires commerciales à venir pour l'année 2026-2027

CHINA FISHERIES AND SEAFOOD EXPO
Du 28 au 30 octobre 2026
Hongdao International Convention and Exhibition Center
Qingdao, Chine
https://chinaseafoodexpo.com/

BUSAN INTERNATIONAL SEAFOOD & FISHERIES EXPO
Du 4 au 6 novembre 2026
Exhibition Center
Busan, Corée du Sud
https://bisfe.com/eng/sub01/sub01.php

GRANDE DÉGUSTATION DES PRODUITS D'ICI
Le 19 février 2027
Marché Bonsecours
Montréal, Québec
https://cibim.org/rencontres-dacheteurs-provinciales/

SEAFOOD EXPO NORTH AMERICA
Du 7 au 9 mars 2027
Thomas M. Menino Convention and Exhibition Center
Boston, États-Unis
https://www.seafoodexpo.com/north-america/

FOODEX JAPAN
Du 9 au 12 mars 2027
Tokyo Big Sight
Tokyo, Japon
https://www.jma.or.jp/foodex/en/

SEAFOOD EXPO GLOBAL
Du 20 au 22 avril 2027
Fira Barcelona Gran Via Venue
Barcelone, Espagne
https://www.seafoodexpo.com/global/

SIAL CANADA
Du 27 au 29 avril 2027
Enercare Centre
Toronto, Canada
https://sialcanada.com/en/

SEAFOOD EXPO ASIA
Du 8 au 10 septembre 2027
Sands Expo and Convention Centre
Singapour, Singapour
https://www.seafoodexpo.com/asia/

LE QUÉBEC AU CŒUR DES DISCUSSIONS DU CCMPA

Par François Martin, Direction des eaux intérieures et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Le Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture (CCMPA) est le principal forum de collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur les enjeux liés aux pêches et à l'aquaculture à l'échelle pancanadienne. Ces rencontres intergouvernementales visent à favoriser une approche concertée en vue de soutenir le développement durable des secteurs halieutique et aquacole, tout en assurant la pérennité des ressources aquatiques. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation représente le Québec au CCMPA, et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs est régulièrement appelé à collaborer à divers comités selon les dossiers.

À travers sa participation au CCMPA, le Québec fait valoir ses enjeux et ses priorités en matière de pêches et d'aquaculture. Les discussions actuelles au sein de ce forum portent notamment sur les sujets suivants : les impacts des changements climatiques sur le milieu et les ressources aquatiques, la gestion durable des ressources halieutiques, les espèces aquatiques envahissantes, le développement de l'aquaculture, l'innovation ainsi que la compétitivité des marchés des poissons et fruits de mer.

À titre d'exemple, au cours des dernières années, le Québec a insisté sur l'importance d'une collaboration accrue entre les gouvernements afin d'accompagner les communautés dépendantes des pêches qui font face à d'importants défis, notamment la diminution de certains stocks de poissons. Par ailleurs, le Québec a rappelé l'importance d'un soutien financier du gouvernement fédéral au développement durable du secteur des pêches et de l'aquaculture. À cet égard, il est intervenu à plusieurs reprises, de concert avec les provinces de l'Atlantique, afin d'obtenir l'engagement du fédéral à renouveler sa participation aux fonds des pêches. Ses démarches ont finalement porté fruit avec l'annonce récente du renouvellement du Fonds des pêches du Québec.

En plus de défendre ses intérêts au sein du CCMPA, le Québec contribue également aux réflexions pancanadiennes sur l'avenir du secteur. Les échanges favorisent le partage d'expertise, l'harmonisation de certaines approches de gestion et le développement d'initiatives communes. Dans ce contexte, la participation du Québec au CCMPA demeure un levier stratégique pour faire entendre les préoccupations et les besoins de l'industrie québécoise, tout en contribuant à un développement durable et responsable des pêches et de l'aquaculture.

Les ministres se réunissent généralement chaque année durant la période estivale. La coprésidence du CCMPA est assurée par le gouvernement fédéral avec, en alternance, une province ou un territoire membre. En août 2026, c'est la Colombie-Britannique qui a assuré la coprésidence avec le gouvernement fédéral lors de la rencontre qui s'est tenue à Victoria.

Le Québec aura le plaisir de coprésider la rencontre de 2027 et d'accueillir sur son territoire les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des pêches et de l'aquaculture ainsi que leurs délégations.

RECONDUCTION DU PROGRAMME D'APPUI FINANCIER AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

Par Ann-Julie Côté, Direction des eaux intérieures et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Les entreprises du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales peuvent continuer à bénéficier d'un soutien financier grâce à la reconduction du Programme d'appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales, jusqu'au 31 mars 2027.

Le Programme vise à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises dans une perspective de développement durable. Il soutient la réalisation de projets structurants qui contribuent au développement du secteur et à son adaptation aux enjeux actuels.

En septembre 2025, le gouvernement du Québec a dévoilé la Politique bioalimentaire 2025-2035 – *Nourrir nos ambitions*. La reconduction du Programme s'inscrit dans cette volonté de soutenir la croissance et la pérennité du secteur bioalimentaire québécois. Il permet notamment de financer des projets en cohérence avec les orientations de la Politique bioalimentaire et contribue plus particulièrement à l'atteinte des cibles suivantes :

- augmenter les investissements des entreprises agricoles, de pêche, aquacoles et de transformation alimentaire (cible 1), pour atteindre 25 milliards de dollars d'investissements d'ici 2035;
- réduire de 15 % l'intensité des émissions de gaz à effet de serre en agriculture, dans les pêches et dans la transformation alimentaire (cible 6).

LE PROGRAMME COMPREND LES VOLETS SUIVANTS :

VOLET 1 – APPUI AU DÉVELOPPEMENT

VOLET 2 – AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AQUATIQUES

- **Sous-volet 2.1** – Amélioration de la productivité des entreprises de transformation de produits aquatiques
- **Sous-volet 2.2** – Renforcement de la salubrité et de la sécurité des aliments

VOLET 3 – AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Le Programme prendra fin le 31 mars 2027 ou lorsque les crédits seront épuisés, selon la première éventualité.

Pour connaître les modalités du Programme et accéder au formulaire de demande d'aide financière, veuillez consulter le site Web Québec.ca, sous la rubrique Agriculture, environnement et ressources naturelles **>** Pêches et aquaculture commerciales **>** Aide financière pour le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales **>** Programme d'appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales.

LE FONDS DES PÊCHES DU QUÉBEC RENOUVELÉ JUSQU'EN 2031

Par Marie-Pier Lambert, Direction des eaux intérieures et des politiques des pêches et de l'aquaculture

L'industrie des pêches et de l'aquaculture pourra compter sur un levier financier important pour les prochaines années : le Fonds des pêches du Québec (FPQ). Le 17 juillet dernier, les gouvernements du Québec et du Canada ont annoncé une enveloppe de **50 millions de dollars sur cinq ans**. Cette nouvelle entente permettra de soutenir les entreprises et les organismes du secteur jusqu'au **31 mars 2031**.

Ce renouvellement arrive dans un contexte où les entreprises doivent composer avec plusieurs défis, notamment l'évolution des ressources marines, les changements climatiques et l'accès aux marchés. Le FPQ continuera ainsi d'appuyer les projets favorisant l'innovation, la compétitivité et l'adaptation du secteur. Rappelons que la précédente enveloppe du FPQ a permis de financer 198 projets, générant des investissements totaux de près de 85 millions de dollars dans l'industrie.

L'une des principales nouveautés du FPQ est l'ajout d'un quatrième pilier consacré au développement et à la diversification des marchés. Ce volet vise à soutenir les initiatives permettant de consolider et de développer les marchés, tant au Québec et au Canada qu'à l'international, et à renforcer la résilience de nos entreprises dans un contexte de menaces tarifaires.

Dans le cadre de la mise en place du programme, une démarche de consultation de l'industrie a été entreprise en vue d'établir les priorités qui guideront les interventions du FPQ au cours des prochaines années.

Les promoteurs pourront soumettre leurs projets à compter du 1er septembre 2026. Le formulaire de demande sera accessible en ligne à ce moment.

D'ici là, l'information concernant le FPQ se trouve sur Québec.ca. Nos équipes demeurent disponibles pour répondre aux questions de la clientèle et pour accompagner les promoteurs dans la préparation de leurs projets.

L'ENTENTE FINANCIÈRE ENTRE LE MAPAQ ET LA SPN 2023-2028 : UN LEVIER MAJEUR POUR LE SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE NORDIQUE

Par Ndiaga Séne, Direction régionale de la Côte-Nord

Depuis son lancement en 2023, l'Entente financière entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et la Société du Plan Nord (SPN) 2023-2028 s'est imposée comme un outil incontournable pour le développement bioalimentaire du Nord québécois. Dotée d'une enveloppe de 8 millions de dollars, elle soutient des projets favorisant la production, la transformation et la mise en marché des produits bioalimentaires, de façon durable, dans les territoires situés au nord du 49e parallèle et au nord du fleuve et du golfe du Saint-Laurent.

Pour le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales, l'Entente a rapidement démontré sa pertinence. Elle a permis la réalisation de projets qui auraient été plus difficiles à concrétiser sans cet appui financier, tout en répondant aux besoins particuliers des communautés et des entreprises du territoire nordique.

Des projets liés à la culture d'algues marines, au développement de la filière pétoncle, à la production aquacole, à la transformation des produits marins ainsi qu'à la valorisation des coproduits de la pêche ont bénéficié d'un appui financier. D'autres projets portés par des organismes régionaux ont permis d'améliorer les connaissances, de soutenir la diversification des activités maritimes et de favoriser l'émergence de nouvelles occasions de développement économique.

Au-delà des investissements réalisés, l'Entente a favorisé l'innovation et la création de nouvelles occasions d'affaires. Elle a soutenu des projets structurants qui contribuent à bâtir un secteur maritime plus résilient, capable de répondre aux défis liés à l'éloignement des marchés, aux coûts d'exploitation et aux enjeux de développement propres aux régions nordiques.

Le succès de cette mesure a rapidement dépassé les attentes. L'ensemble des fonds disponibles a été engagé avant même la fin prévue de l'Entente, ce qui illustre l'intérêt marqué des promoteurs pour ce type de soutien.

L'HYBRIDATION ÉLECTRIQUE DES BATEAUX : UNE OPTION ÉVALUÉE POUR LES CRABIERS DU QUÉBEC

L'hybridation électrique des bateaux des crabiers du Québec pourrait permettre de réduire la consommation de carburant de 7 à 10 %, selon le projet de recherche dirigé par Innovation maritime de 2024 à 2026 et soutenu financièrement par le Fonds des pêches du Québec. Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Université du Québec à Rimouski, Polytechnique Montréal, Merinov, l'Association des pêcheurs de crabe de la zone 17, l'Association des crabiers gaspésiens ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk.

Dans cette étude, les chercheurs concluent que la meilleure option n'est pas l'électrification complète, mais une hybridation légère en architecture parallèle qui conserve le moteur diesel principal tout en ajoutant une batterie et une assistance électrique pour absorber les pointes de puissance. Cette approche serait particulièrement adaptée aux crabiers, dont les besoins énergétiques ont augmenté au fil des ans avec l'ajout de viviers, d'équipements hydrauliques et d'autres systèmes électriques à bord.

Pour le navire type utilisé dans l'étude, le coût d'une conversion hybride légère (puissance électrique de 60 kW et capacité de batterie de 50 kWh) est estimé à près de 160 000 $. Les analyses indiquent qu'un tel investissement pourrait être récupéré grâce aux économies de carburant, dans un contexte où les leviers existants favorisant la transition énergétique demeurent accessibles, et à condition notamment que le navire ait accès à une recharge à quai adéquate.

Le rapport souligne toutefois que chaque projet doit être évalué individuellement, puisque les navires, leur profil d'exploitation et leur durée de vie restante varient considérablement.

Les chercheurs invitent par ailleurs à la prudence avant un déploiement à grande échelle. À ce stade, les résultats reposent principalement sur des simulations numériques et des essais en environnement contrôlé. Le rapport recommande donc la réalisation de démonstrateurs en conditions réelles en vue de confirmer les performances techniques, les économies de carburant et la rentabilité des systèmes hybrides à bord de crabiers en exploitation commerciale.

La principale conclusion est claire : l'hybridation légère représente aujourd'hui une voie réaliste pour améliorer l'efficacité énergétique de la flotte de crabiers du Québec, mais des vérifications supplémentaires seront nécessaires avant une adoption généralisée de cette technologie.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec